



Veyrier, phot. Abb. Anserot  
rue Veyrier-du-Lac. — Une ancienne Porte

63a. VERRIER (Hte-Savoie),  
Hôtel du Mont-Baron.

L.F. — 2099 VERRIER-du-Lac  
Isabelle du Dillenc

# « TRANSMISSION »

## Assemblée générale BVV : 5 JUIN 2026

### 18h, La Veyrière





# AGENDA DE LA RÉUNION du 5/06/2026

- **18h: Partie statutaire publique et présentations « TRANSMETTRE »**
  - **18h 40: Temps d'échange, questions-réponses**
  - **19h20: Cocktail - discussions autour d'un verre**

Toutes les infos sur [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org)  
et d'autres sur <https://bienvivreaveyrier.blogspot.com>

Contact: [bienvivreaveyrier@gmail.com](mailto:bienvivreaveyrier@gmail.com)

# Assemblée Générale BVV: Ordre du jour statutaire

- 1) Approbation formelle du PV de l'AGO du 15 mai 2025 et vote
- 2) Rapport moral du Président<sup>1</sup> : présentation et approbation
- 3) Rapport d'activités ①: présentation et approbation
- 4) Rapport financier du Trésorier ② : présentation et approbation
- 5) Cotisations 2027 : montants et vote
- 6) Renouvellement du Conseil d'Administration: candidats et votes
- 7) Questions diverses

① « 2 en 1 » pour §2 et §3. Document envoyé aux adhérents le 4/06/2026 sous forme de Mémoire. Exemplaires disponibles à l'accueil /entrée de la salle.

② distribué à l'accueil

# 1) Approbation du PV de l'AGO du 15/05/2025

- Envoyé aux adhérents par courriel (Réf. OL-1/09/2025) [bienvivreaveyrier@gmail.com](mailto:bienvivreaveyrier@gmail.com) le 1/09/2025 ou courrier. Et sur <https://www.bienvivreaveyrier.org>

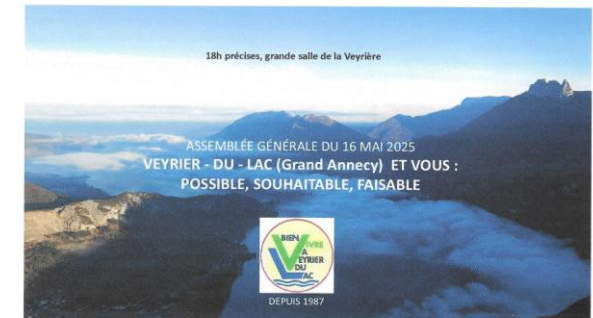
- Ainsi que:
  - Rapport moral du Président (OL)
  - Rapport d'activité du vice-président (CS)
  - Rapport financier du trésorier (JCS)
  - Diaporama des présentations en séance

→ Votes



OL-1/09/2025

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2025  
Veyrier-du-Lac, Grand Anney et Vous : possible, souhaitable, faisable



Convoquée le 23 avril 2025 à 18h avec l'ODJ et le formulaire de pouvoir, envoi des invitations le 24 avril 2025, et du rapport moral et d'activité le 9 mai 2025. Annonces relayées par le Dauphiné Libéré et « la Tournette - rive Est ».

Adhérents présents ou représentés : 48<sup>1</sup>

Invités présents (11), dont: Madame la Maire, Vanessa Bruno, Monsieur Philippe Abrahami, 1<sup>er</sup> adjoint, Michel Demoustier (Président Vivre au Village- Talloires), Madame Giraud, Maire honoraire, Georges Bise (Dauphiné Libéré), ... (liste non exhaustive).

Excusés : Martial Saddier, Président du Conseil Départemental, Olivier Trimbur, Maire de Bluffy, Véronique Riotton, députée, Marcel Cattaneo, Conseiller Départemental, Michel Maddar, adjoint à l'urbanisme et aux travaux de Veyrier-du-Lac... (liste non exhaustive).

Olivier Labasse ouvre la séance en remerciant Madame la Maire de Veyrier-du-Lac, Monsieur le 1<sup>er</sup> adjoint, les autres invités et les adhérents de leur présence appréciée à la 38<sup>ème</sup> réunion annuelle de BVV, au cours de laquelle seront positionnés les réussites et les échecs collectifs sur 3 dimensions, selon les critères de BVV : possible (tout, ou presque peut l'être, même le pire) ; souhaitable (pour quoi, par qui, pour qui ?) ; faisable (techniquement ? financièrement ?...).

<sup>1</sup> Listes d'émargement et pouvoirs

## 2- 3) Rapport moral du Président et d'activité

« TRANSMETTRE »

Le mémoire 1987 -2026 envoyé le 4 Mai par courriel sera sur

<https://www.bienvivreaveyrier.org>

Quelques exemplaires en versions papier.

**1987. L'adhésion à l'association a pour objet:**

**« de préserver le cadre de vie de Veyrier-du-Lac »**

**« de protéger l'environnement, l'eau, l'air »**

**« de mener et appuyer toutes actions en ce sens auprès des collectivités publiques, administrations, associations, personnes physiques et morales**

**« de veiller à une saine gestion de l'urbanisation.. »**

**2013- 2026. EVOLUTION STRATEGIQUE: ↗ OSEZ VEYRIER 2020**

**Positionnement dans l'espace (anticipation de la loi NOTRe)**

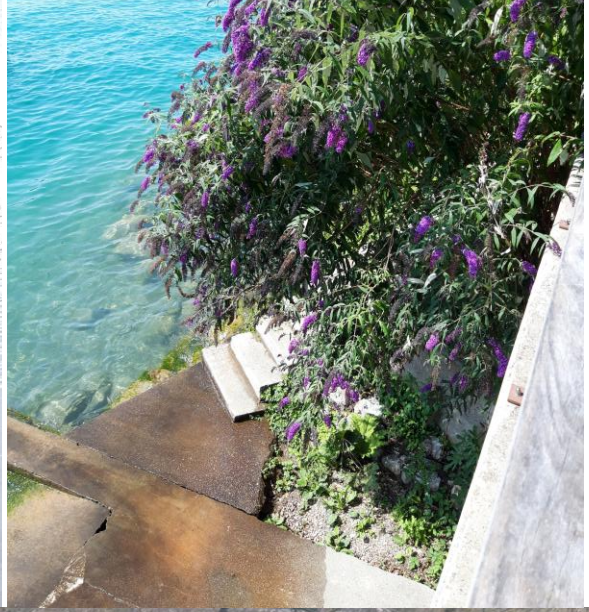
**Positionnement dans le temps long (vision) et dans la prospective (du curatif au préventif, du réactif au proactif: projets, propositions, recommandations).**

**Positionnement en complémentarité des collectivités, administrations, associations et réseaux.**

# Urbanisation, construction et légalité:

intervention sur 2 projets de lotissement, 3 de complexes, 6 PC , 4 annexes.  
Une double infraction caractérisée toujours en place depuis juillet 2025.

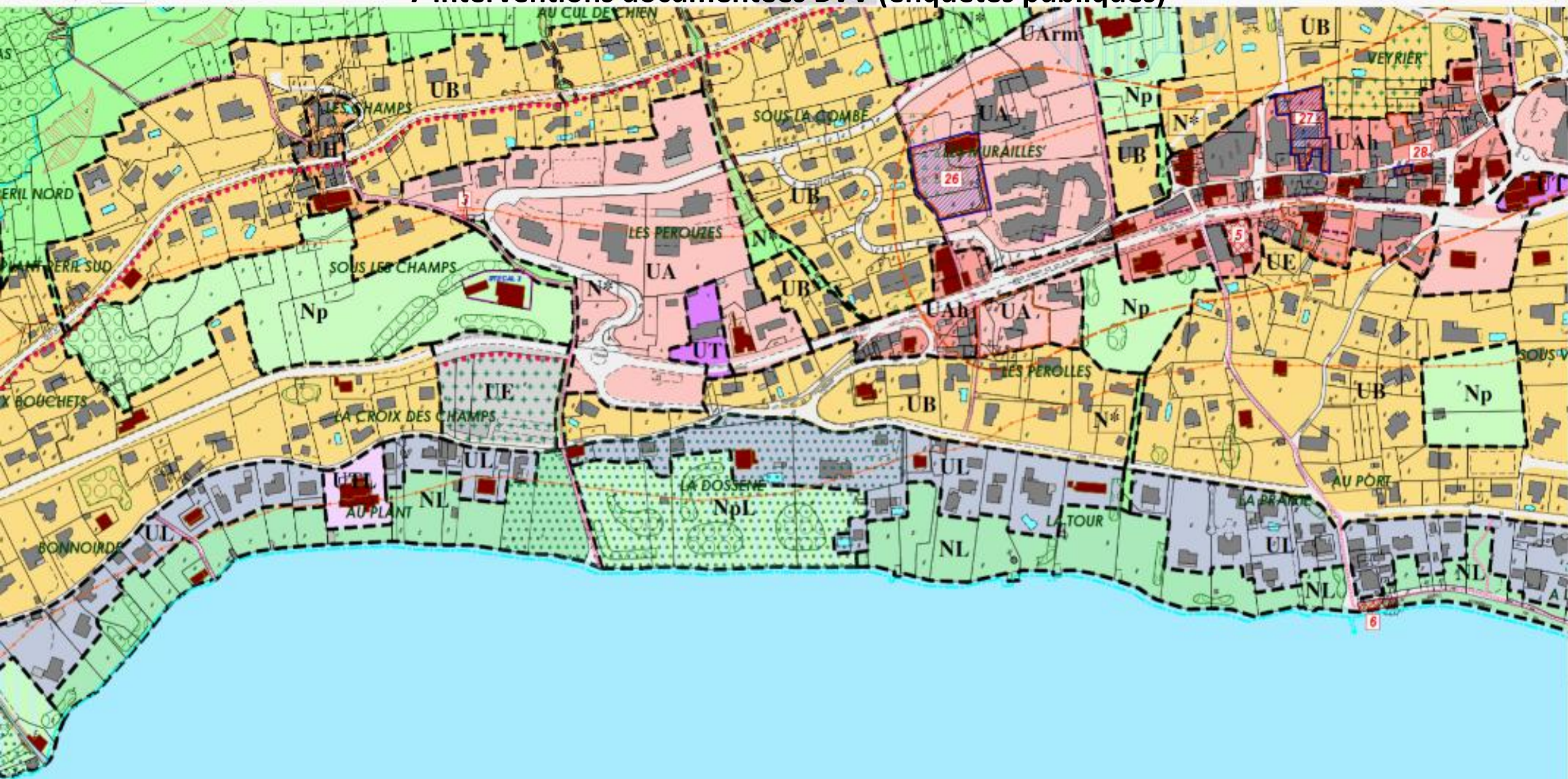




**DOMAINE PUBLIC FLUVIAL**  
**(Confirmé par ministère de l'environnement)**  
**Rien a été fait depuis le jugement de 2011**



**POS 1993, annulé 1995, POS 2001, POS 2017, Modification N°1 2024, SCoT 2024, PLUi-HMB 2025- 2026:  
7 interventions documentées BVV (enquêtes publiques)**





**Pièce 9**  
**Documents administratifs**

**Version arrêtée par le comité syndical  
du 2 octobre 2024**

## **SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE 2025-2045**

**78 communes, 290000 habitants, 1021 km<sup>2</sup>**

*Préservation du Lac et de ses abords,  
valorisation des paysages,  
de la diversité des entités  
géographiques locales porteuses de  
l'exceptionnalité du bassin,  
préservation des ressources en eau,  
renforcement de la desserte en  
transport en commun,  
encadrement de la fréquentation  
touristique,  
sauvegarde des forêts et espaces  
boisés...*



Le Président

Avis de pose' le 3 Avril 2025  
à 12h28 N° 103  
★

31/03/2025

**SCoT du Bassin annécien – Avis motivé, observations et questions critiques de BVV  
(Bien Vivre à Veyrier-du-Lac), association agréée<sup>1</sup>, sans but lucratif, fondée en 1987**

**+ 39820 logements neufs  
( 66000 ou 72000 habitants)**

**Artificialisation de 434 ha de terres agricoles**

...

**Enquête publique achevée le 4/04/2025  
Avis critique BVV déposé  
3/04/2025**

BVV, actif sur 3 communes de la rive Est ainsi que sur le territoire du Grand Annecy depuis 2015 (co-fondateur du collectif Grenelle des transports et de la qualité de l'air du bassin annécien en 2015, participant actif aux travaux du PDU, du PDM, opposant au projet LOLA)<sup>2</sup>, félicite les auteurs et contributeurs pour le travail important d'analyse et de qualité que représente l'ensemble des documents consultables, en particulier le PAS (projet d'aménagement stratégique), le DOO (document d'orientations et d'objectifs), les pièces 4 et 5 et leurs annexes.... Le territoire couvert est très vaste, plus que celui du SCoT de 2014<sup>3</sup>, avec 78 communes, 290 000 habitants, 1021 km2, et très hétérogène entre la ville centre, les communes suburbaines, les communes riveraines du Lac, les communes rurales. Pour autant toutes ont en commun le grand paysage et son Lac qui sont à l'origine de l'essor économique de toutes, non seulement pour ce qui ressort de l'attractivité touristique des plus proches ou montagneuses, et dont plusieurs se trouvent aujourd'hui menacés gravement dans leur sauvegarde, leur identité, leur cadre et leur qualité de vie.

Nous partageons les intentions à nouveau affirmées, au fil des chapitres : « *préservation du Lac et de ses abords, valorisation des paysages, de la diversité des entités géographiques locales porteuses de l'exceptionnalité du bassin, préservation des ressources en eau, préserver et améliorer les paysages emblématiques du bassin annécien, renforcer la desserte en transport en commun, développer es alternatives à la voiture particulière, encadrement de la fréquentation touristique, ..* ». Pour autant BVV est, comme une grande partie des habitants permanents, très inquiet de la surchauffe observée dans la vie quotidienne comme le diagnostic du SCoT le relève : « *on note une surfréquentation d'une partie des espaces naturels tels que les berges du Lac, le Mont Veyrier, le Roc de Chères, ...une tendance à la dégradation, pollution des sols et pollution atmosphérique, .. congestion des axes de transport, .. Annecy-Faverge est l'un des principaux flux domicile travail, ... pression sur la ressource en eau, ... tourisme concentré autour du Lac qui génère des surfréquentations saisonnières...* ».

**L'histoire dans l'espace, l'évolution du territoire.**

Cette « disneylandisation » à l'oeuvre est non seulement insuffisamment freinée, mais encouragée comme le montre par exemple la surfréquentation touristique voulue de la « voie verte » autour du

<sup>1</sup> Objet (Statuts déposés) : préserver le cadre de vie ; protéger l'environnement, l'eau, l'air ; mener et appuyer toutes actions en ce sens auprès des collectivités publiques, administrations, associations, personnes physiques ou morales ; veiller à une saine gestion de l'urbanisation et des installations classées.

<sup>2</sup> Définitivement abandonné depuis par les élus et les maires concernés.

<sup>3</sup> 205 000 habitants, 753 km2, 1 communauté d'agglomération, 6 communautés de communes, 63 communes.

Dossier certifié conforme par la Présidente  
et annexé à la présente délibération du  
Grand Anecy du 19 décembre 2024 arrêtant  
l'élaboration du PLUI HMB.

La Présidente,  
Frédérique LARDET.



**PIÈCE 4**  
**REGLEMENT**

**4.1 Règlement écrit**

• PROJET ARRETE - 19 DECEMBRE 2024 •

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL  
HABITAT MOBILITE BIOCLIMATIQUE  
des 15 prochaines années**

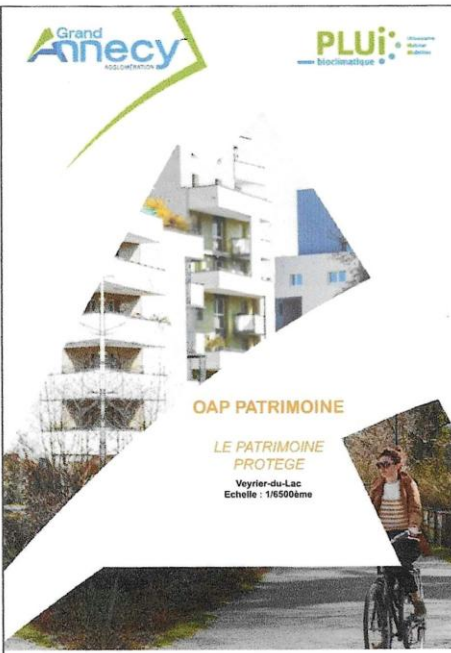
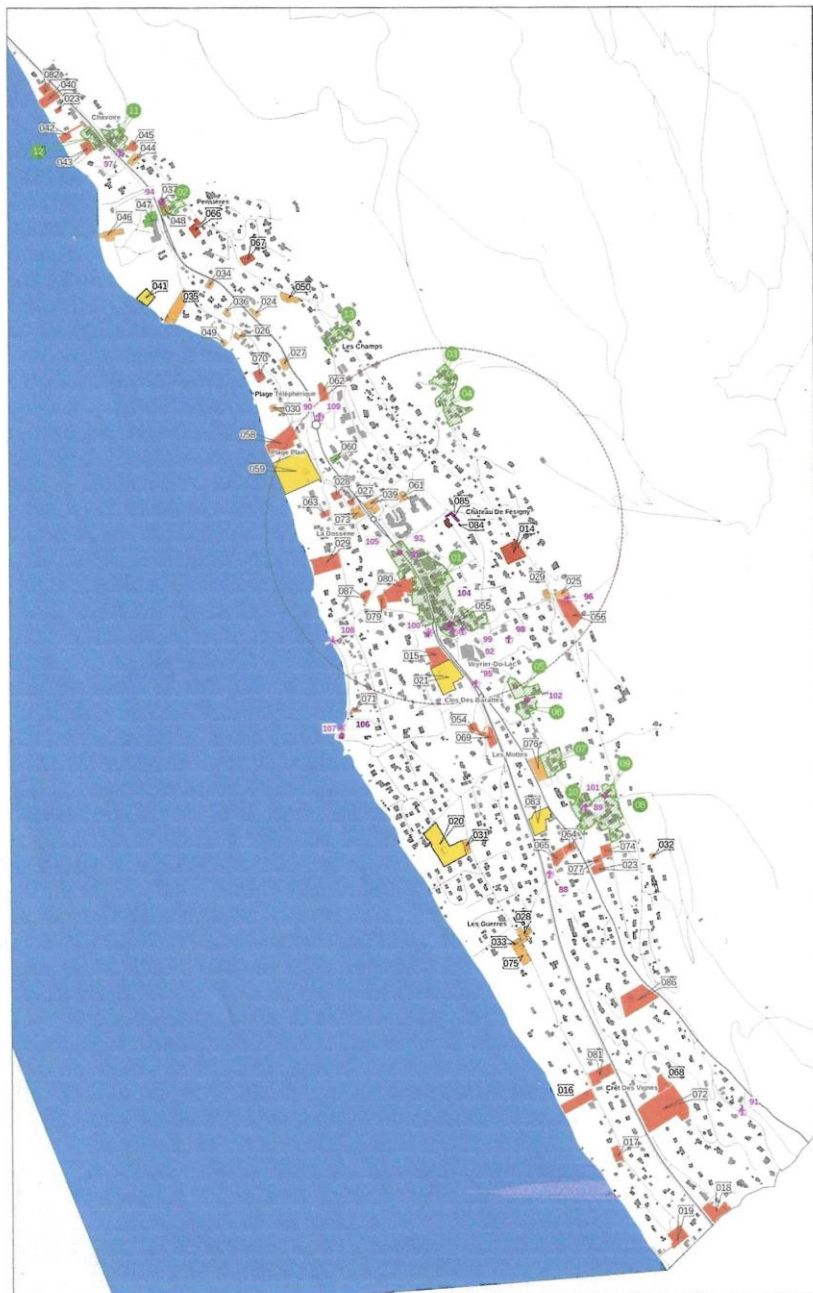
**34 communes, 215286 habitants**  
**Remplacera les PLU des communes au 1/01/2026**  
**21000 nouveaux logements (+ 37800 habitants?)**

**Menaces pour les petites communes.**

**Vote de décembre 2024: 5 communes contre,**  
**13 avec réserves (18/34)**

**Vote du 17 avril 2025 avec changement de règles :**  
**78 voix pour, 12 contre, 2 abstentions. Passage en force**  
**d'une mandature HS**

**Enquête publique 19/05/2025 -27/06/2025**  
**GA siège + 10 communes (ni Veyrier, ni Menthon...)**  
**Avis BVV déposé 27/06/2025 aux commissaires et sur**  
**[enquete-publique-6225@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6225@registre-dematerialise.fr)**



**PATRIMOINE PROTEGE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.151-19 DU C.U**

- Ensembles historiques des villages et des hameaux:
- Patrimoine religieux
- Patrimoine public et tertiaire
- Châteaux et maisons nobles
- Grandes demeures
- Patrimoine rural
- Patrimoine industriel
- Patrimoine civil 20ème
- Patrimoine "Label Architecture contemporaine remarquable" hors SFR
- Chalet d'alpage

**PETIT PATRIMOINE, PATRIMOINE VERNACULAIRE PROTEGE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.151-19 DU C.U**

- Patrimoine des ouvrages et infrastructures
- Patrimoine mémoriel et commémoratif
- Petit patrimoine domestique
- Petit patrimoine historique
- Petit patrimoine religieux
- Petit patrimoine rural
- Canal
- Chemin de croix avec stations
- Murs en pierre
- Port
- Voie pavée

**AUTRES INFORMATIONS**

- Périmètre de protection des monuments historiques (inscrits et classés)
- Immeubles inscrits et classés protégés au titre des monuments historiques
- Secteur Patrimonial Remarquable (SFR-RIAP) d'Anancy

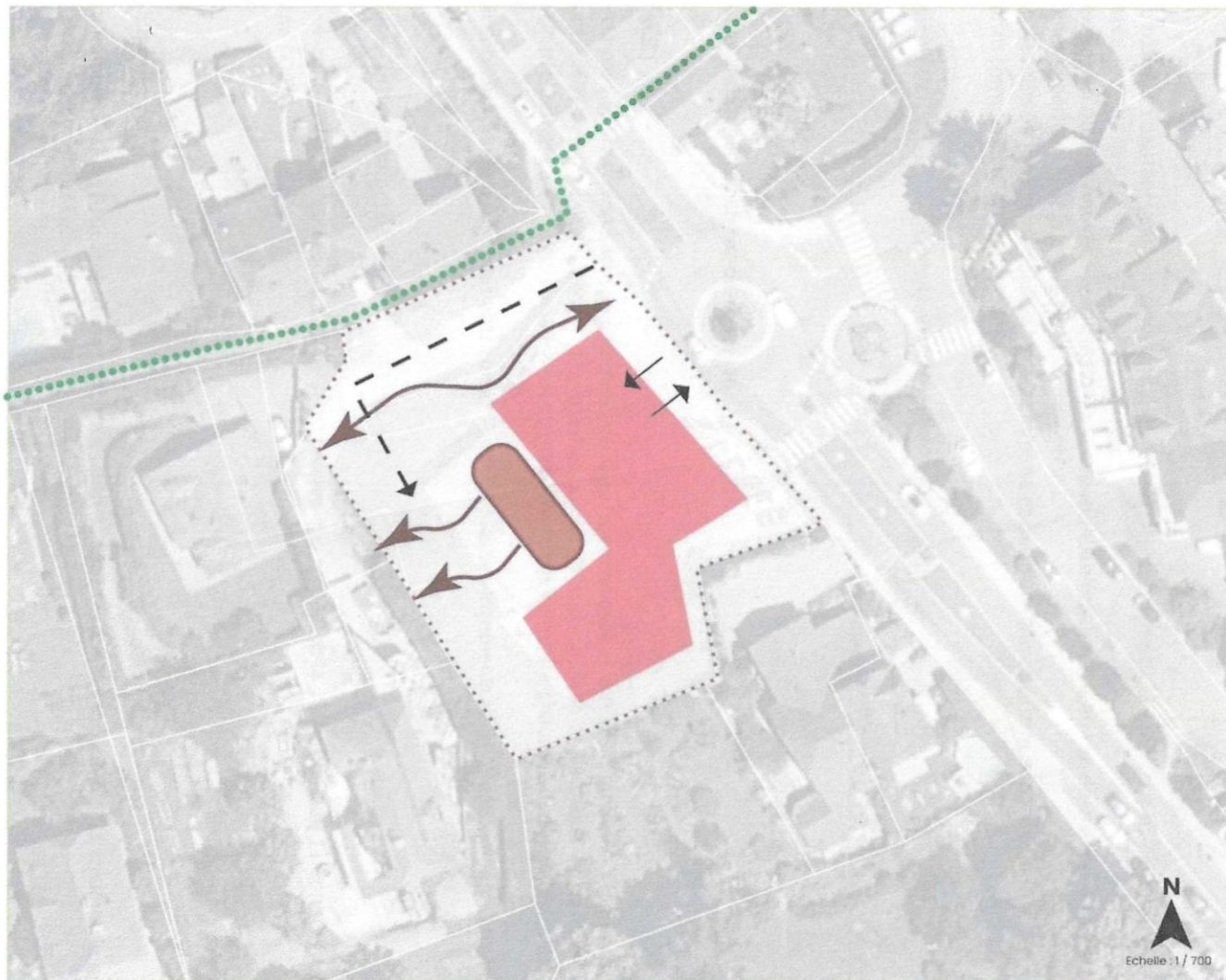
**FOND DE PLAN**

- Parcelles
- Bât
- Aéroport
- Voie ferrée
- Autrode
- Départementales
- Autres routes et chemins
- Surface en eau et cours d'eau

**Application règlement?  
Zonages?  
OAP thématique patrimoine  
6 OAP sectorielles?  
53 nouveaux logements en centre bourg,  
23 sociaux ??**

**27/06/2025: BVV dépose ses  
critiques documentées sur 5 OAP,  
des zonages, des incohérences de  
règlement du Grand Anancy  
inadapté  
à Veyrier-du-Lac.**

**Réponses dilatoires. Conséquences  
négatives à craindre.**



⋯⋯⋯ Périmètre d'application de l'OAP

**Accessibilité, modes doux et stationnement**

- ➔ Accès existant depuis le giratoire
- ➔ Accès supplémentaire par l'arrière en cas de parking enterré
- ⋯⋯⋯ Cheminement piétonnier existant

**Vocation et composition urbaine**

■ Programme mixte :  
équipements,  
services, commerces,  
stationnements publics,  
place publique,  
aménagement paysagers

**Composition paysagère**

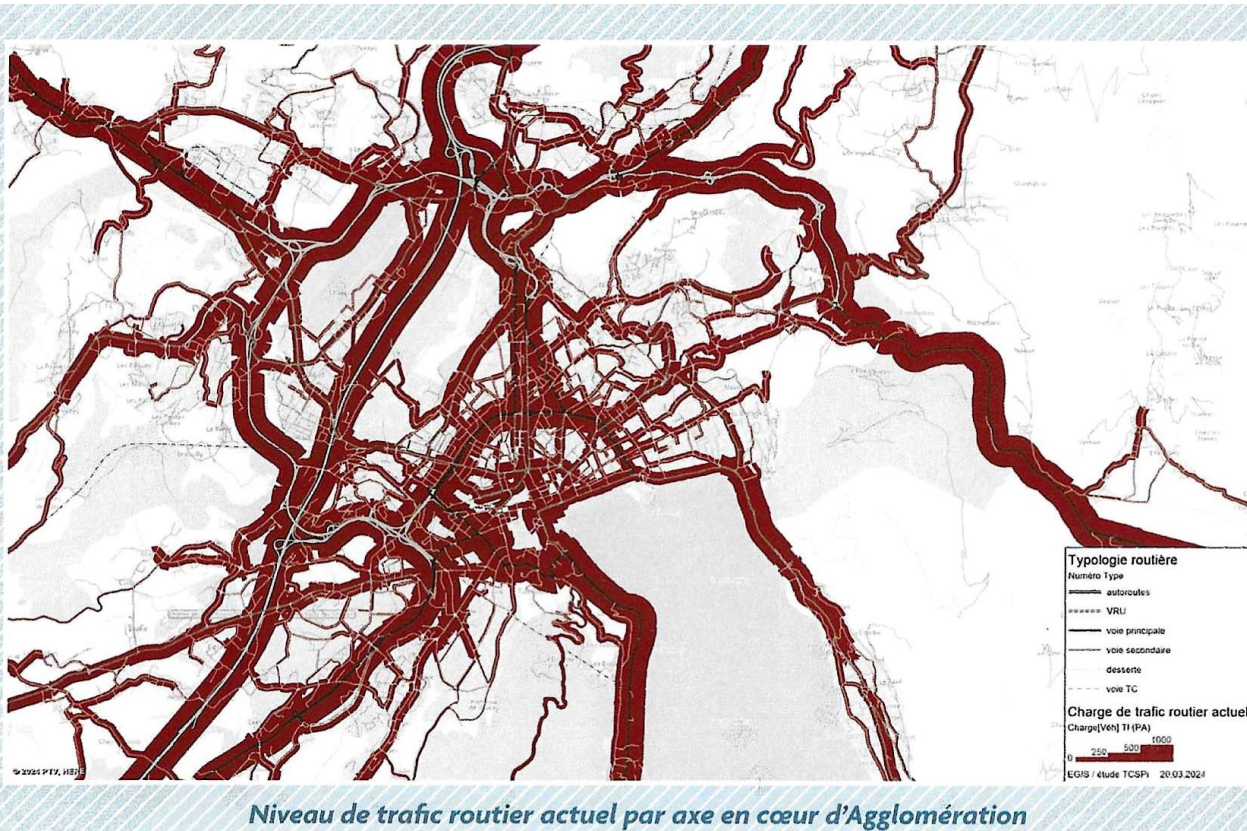
- ~ Percées visuelles sur le lac à préserver : l'implantation des futures constructions doit préserver des vues sur le lac (linéaire bâti et hauteur à limiter)
- Place de la Poste (place publique, aménagements paysagers)

*Handwritten notes:*  
- *soit aménagé*  
- *Place de la Poste*  
- *(1) Propriété*  
- *notaire*  
- *Jardin public*  
- *↳ trop petit*  
- *accès trop difficile*  
- *en vue de*

PLUi-HMB Grand Anancy – Orientations d'Aménagement et de Programmation

# Grand Annecy: Projet TCSPi « TRAM/BHNS » à 5 branches

## Rive Est impactée par Rive Ouest et réseau TC mobilités



**Grand Annecy**  
AGGLOMÉRATION

**Réseau Haute Mobilité**  
Votre qualité de vie en ligne de compte

**DOSSIER DE CONCERTATION**  
DU 30 AVRIL AU 26 JUILLET 2024

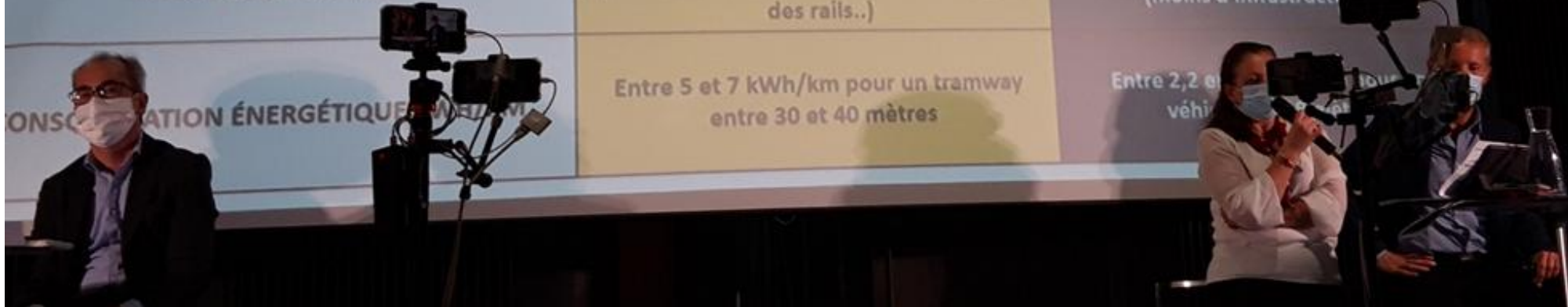
CONCERTATION PRÉALABLE PORTANT SUR LE PROJET DE TRANSPORT COLLECTIF EN SITE PROPRE INTÉGRAL

Concertation garantie par  
**LA** Commission nationale de l'audiovisuel  
**CNCP**

Un dossier biaisé, insincère, entaché d'erreurs flagrantes dénoncées.

# ÉLÉMENTS DE COMPARAISON DES TRANSPORTS COLLECTIFS (TRAM/BHNS)


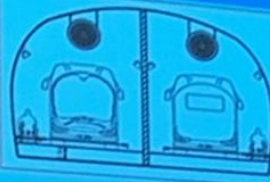

	TRAMWAY	BHNS
CAPACITÉ (voyageur/jour)	Jusqu'à 120 000	Jusqu'à 60 000
INCIDENCE PSYCHOLOGIQUE / "IMAGE DE MARQUE" (base 100 voyageurs – à offre de service équivalente)	110	100
COÛT D'INVESTISSEMENT	30 M€/KM	15 M€/KM
COÛT D'EXPLOITATION (KM parcourus)	10 €/KM	6 €/KM
ÉMISSION MATÉRIEL ROULANT (GES)	SIMILAIRE AU REGARD D'UNE TECHNOLOGIE ÉLECTRIQUE	
INSERTION PAYSAGÈRE	TRAMWAY avec caténaire = Paysage modifié	BHNS = Pas de modification paysagère
CIRCULATION MODE DOUX	Accidentogène (présence de rails)	Faiblement accidentogène (uniquement en cas de dépassement)
CIRCULATION SERVICES DE SECOURS	Si plateforme engazonnée = Passage des services de secours complexe	Plateforme permettant une circulation plus aisée des services de secours
DURÉE DES TRAVAUX	Plus longue (sous-stations électriques, caténaires, pose des rails..)	Plus courte (moins d'infrastructures)
	Entre 5 et 7 kWh/km pour un tramway entre 30 et 40 mètres	Entre 2,2 et 3 kWh/km pour un BHNS entre 10 et 15 mètres



# Le tunnel ferroviaire de la Puya/bus : inadapté, dangereux ou coûteux

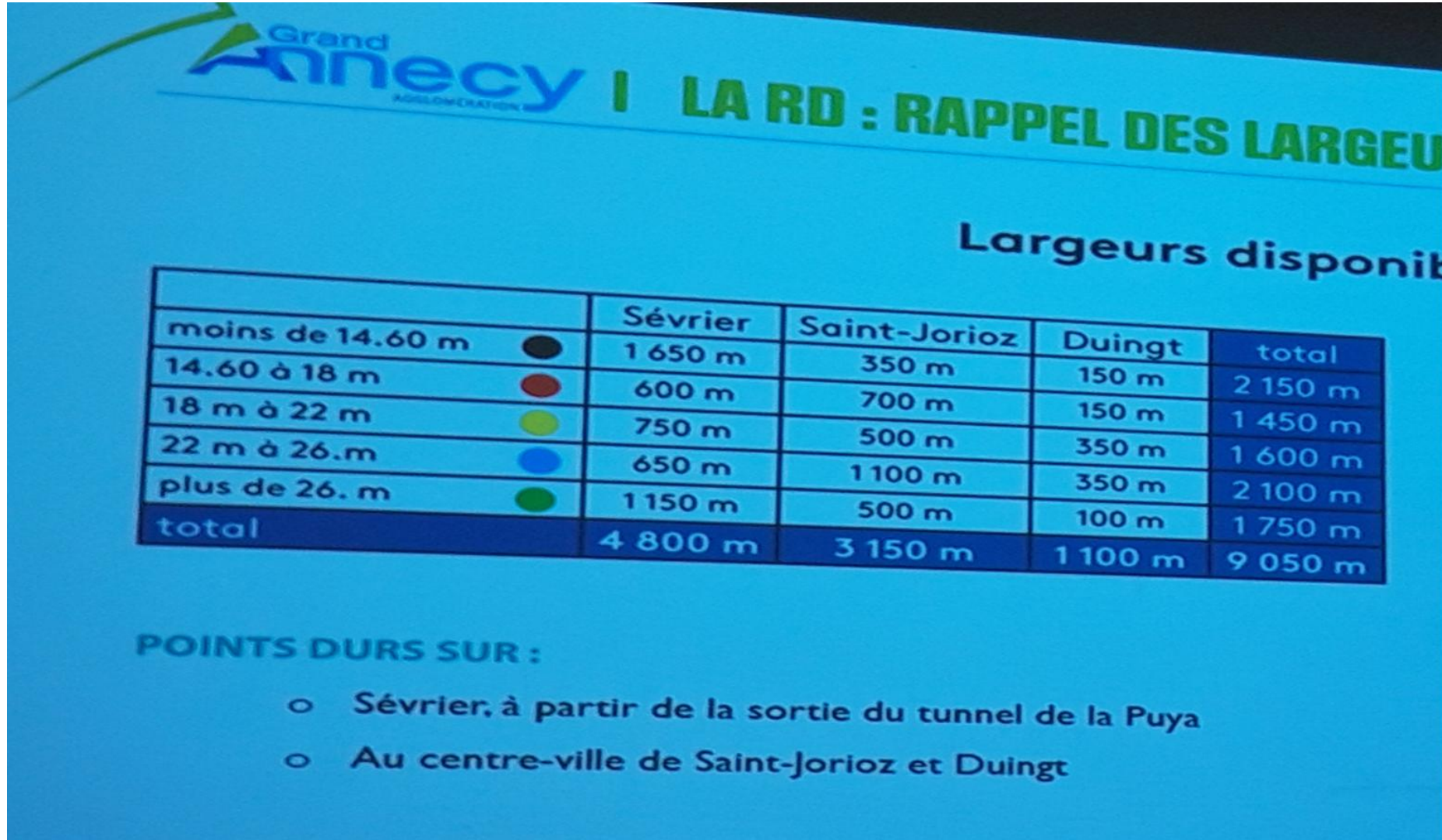
Grand Anancy | TUNNEL DE LA PUYA : SCENARIO RETENU

DOCUMENT DE TRAVAIL ETUDES EN COURS

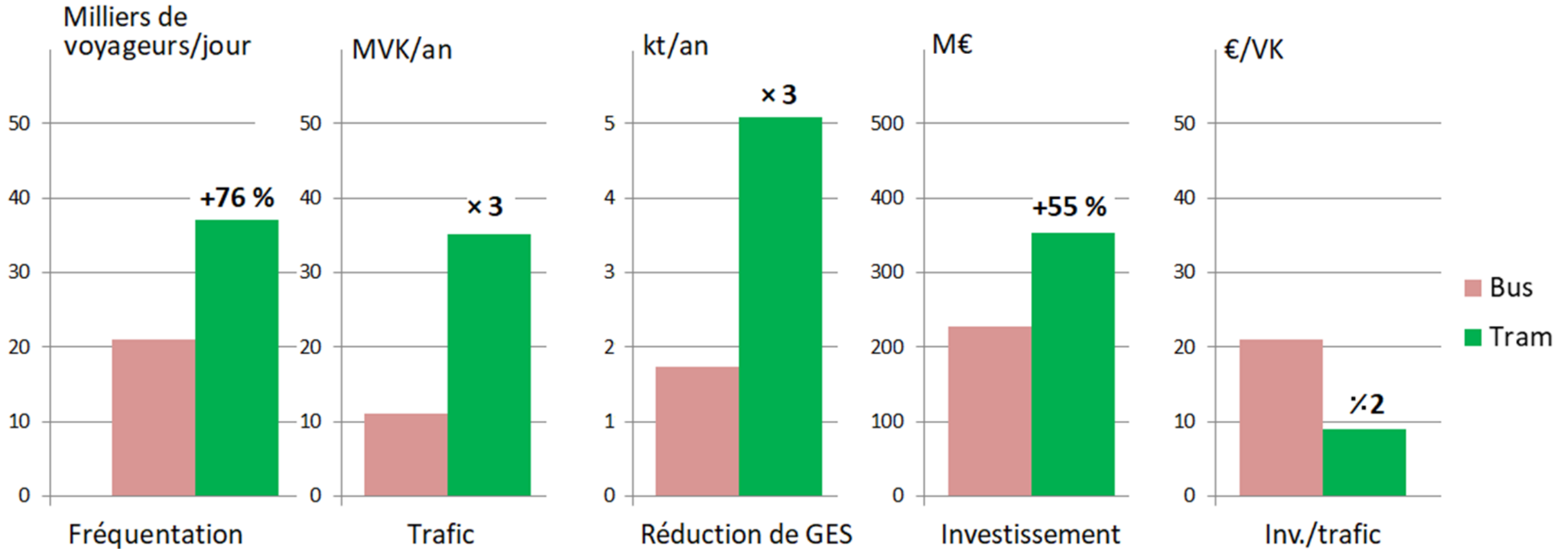
	SOLUTION 1 : TUNNEL EXISTANT	SOLUTION 2 : AGRANDISSEMENT DU TUNNEL EXISTANT	SOLUTION 3 : TUNNEL EXISTANT + NOUVEAU TUNNEL
COUPE TYPE			
COÛT HORS AMÉNAGEMENT DES TÊTES ET EXPROPRIATIONS	Entre 15 M€ et 33 M€ selon la nature des travaux	100 MEHT	Entre 80 M€ et 100 M€ selon la nature des travaux
DURÉE DU CHANTIER	1,5 ans	1,5 ans	1 an
DUREE DES ETUDES et PROC. REGLEM.	Environ 3 ans	Environ 3 à 4 ans	Environ 3 à 4 ans
AVANTAGES	Réutilisation de l'existant Peu d'impact environnemental Peu de nuisances travaux	Fréquence accrue Bus gaz ou hydrogènes envisageables (mais sans fréquence libre)	
INCONVÉNIENTS	Fréquence max 12 min Pas de bus gaz ou hydrogènes		
ACTIONS A MENER	Analyse du gabarit et état de l'ouvrage derrière la maçonnerie Groupe de travail (DDT, CETU, SDIS, GA) : passage en CNESOR le 19/09 afin de faire valider le principe de sécurité (tunnel routier sans galerie de secours).	Etudes de faisabilité au niveau des têtes Analyse du gabarit et état de l'ouvrage derrière la maçonnerie Rencontre avec le DDT/CETU/SDIS pour validation du concept de sécurité avec ventilation et guidage	Etudes de faisabilité au niveau des têtes Gabarit et état de l'ouvrage derrière la maçonnerie pour le tunnel existant Rencontre avec le DDT/CETU/SDIS pour validation de concept de sécurité avec ventilation et guidage

# Annecy – Duingt: insertion BHNS?

loi LOM non appliquée, monovoie, alternat, expropriations: **FIASCO**



## Comparaison BHNS / tram selon 5 critères fondamentaux Axe nord-sud Pringy-Duingt



Chiffres tirés des études TTK **2021**

**2025 : dernière réunion du Comité des partenaires; Bilan de la Concertation CNDP: Demandes de précisions et recommandations des garants sur propositions de BVV et Grenelle écartées par le GA. Encore 6 ans de perdus et d'incompétences récidivistes. A suivre comme du lait sur le feu en 2026 et 2027.**

# Nouvelle vocation du SILA: moule quagga dans le Lac oui, route oui, tram non. (clichés 15/05/ 2025).



OL-BVV 5/06/2026

# Mal conçue dans un entre soi non cycliste, mal exécutée, non conforme à la légalité, hors de prix, dangereuse.



 **H2O 90.4 - La Radio du Lac d'Annecy**  
8 h • 🌐

[#INFO] 🚲 Vertèbre cassée et double pneumothorax



H2ORADIO.FR  
**VEYRIER-DU-LAC | Un cycliste percute un abribus et se blesse gravement**

Jour de fête. Heureusement le rond point de BVV est là.





OL-BVV 5/06/2026

**2013: 23 449 véhicules en jour de pointe. Depuis:**



**= Demande BVV au CE 74.  
2019: Amélioration de la desserte Bus GA (96% habitants favorables - enquête BVV)  
2024: 20017 véhicules en jp.**

# 13091 voitures et camions en moyenne jour (2024) Pour une commune « marchable » (en sécurité)



# Trottoirs de largeur standard possibles des 2 côtés: la preuve







O.L/RS - 15/09/2022

**Veyrier-du Lac 2023 : une politique de mobilité globale rive Est  
et un plan de circulation apaisé pour les habitants**

**NOTE 2- AMENAGEMENTS DE L'AXE PRINCIPAL  
ROUTE D'ANNECY - RUE DE LA TOURNETTE**

**RECOMMANDATIONS OPERATIONNELLES POUR LE CENTRE BOURG**



Si nous sommes de plus en plus nombreux à nous plaindre des flux de circulation sur la rive Est et dans le village de Veyrier-du-Lac, devenant « invivable » (sic) pour les riverains des trois axes Nord-Sud à certaines heures et certains jours, en particulier en été ou en saison de sports d'hiver<sup>1</sup>, rien, ou presque, n'a été fait en centre bourg depuis 3 mandatures pour la sécurité des piétons qui sont très exposés sur l'axe principal entre le rond-point des Pérouzes et la bifurcation RD 909/909a. Si ce n'est le passage de 50km/h à 30km/h de la vitesse autorisée grâce à l'initiative menée, il y a quelques années, par BVV auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie, après un rejet municipal.

L'absence de trottoirs ou leur étroitesse route d'Annecy et rue de la Tournette n'est plus acceptable alors que sont possibles les aménagements les rendant praticables pour le passage des enfants en poussette, des scolaires, des personnes âgées, sécurisant la fréquentation des services, des commerces, de la poste, de la Cinémathèque, des arrêts de bus, de l'OT.

En « rendant la rue aux piétons » sur 850m et le village à ses habitants, les aménagements recommandés favoriseront le **changement modal** vers la marche à pied, le développement du lien

<sup>1</sup> 22072 véhicules en jour de pointe sur la RD 909 à Veyrier-du-Lac, 13 557 en jour moyen dont 358 poids lourds (voir les comptages dans le document de référence de 12/02/2021), auxquels s'ajoutent désormais plus de 1000 000 / an de passage de vélos (en attente chiffres 2022 à confirmer) concentrés sur les mois d'été, soit ≥ 10 000 passages /jour en saison touristique.



Présentation à la Mairie. Plusieurs OK et remerciements.  
La recommandation file chez ARTER. 3 ans et des K€ perdus.

# Etudes pré-opérationnelles de BVV présentées à Mairie

- **Réhabilitation du Presbytère de 1456, pièce maitresse de la culture en cœur de village (10/02/2022)**
- **Presbytère: Considérations historiques et spatiales (20/02/2022)**
- **Presbytère : note architecturale complémentaire (22/02/2022)**
- **Rue de la Voûte-centre bourg: compte rendu (3/06/2022) de la marche diagnostic réalisée à l'initiative d'élus le 29/09/2021**
- **Aménagements piétonniers de l'axe principal: route d'Annecy et rue de la Tournette; recommandations opérationnelles (15/09/2022)**
- **Aménagements de la route panoramique de la Corniche et de la Ravoire (18/11/2022)**
- **Criticité du stationnement en centre village et en été: recommandations proportionnées (10/04/2023) + bonus**
- **Chemins de desserte dans le village: 44 itinéraires piétonniers (25/11/2023)**
- **Cahier des charges presbytère pour concours architectes (27/01/2025)**

# REDONNER SON CENTRE ET SON IDENTITE AU VILLAGE



Mairie de Veyrier-du-Lac

Mairie de Veyrier du Lac

Église Saint-Maurice  
de Veyrier-du-Lac

Presbytère

Jardin pédagogique  
public de Veyrier du lac

Rive Est  
française

La Villa du Lac

Hôtel Restaurant  
La Villa du Lac



**LE PRESBYTERE ( 1456 )  
PIECE MAITRESSE DE LA CULTURE A VEYRIER-DU-LAC**

A photograph of a dimly lit, underground stone tunnel. The ceiling is supported by heavy wooden beams, and a small, round light fixture is mounted on the wall. The walls are made of rough, grey stone. The floor is dirt and appears to be a narrow passage or a small chamber. The overall atmosphere is dark and historical.

**PRESERVER CE QUI PEUT ET DOIT L'ÊTRE (1456)**  
**dans le respect des lieux et de l'histoire**

## Veyrier-du-Lac 2023 : une politique de mobilité globale rive Est et un plan de circulation apaisée pour les habitants

### NOTE 3- AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA CORNICHE

Cette note complète le document de référence du 12/02/2021 intitulé « *Veyrier-du-Lac 2021 : une politique de mobilité globale en rive Est et un plan de circulation apaisé pour les habitants* » présenté par BVV à l'équipe municipale et remis en juillet 2021 aux Présidents du CD74 et du Grand Annecy. Elle s'inscrit, à la marge, dans le projet « OSONS VEYRIER : LA RENAISSANCE D'UN VILLAGE » présenté aux Assemblées générales publiques les 1/10/2021 et 12/05/2022 (cf. [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org)). Elle est focalisée sur une seule des 3 « routes du haut » du réseau abordé dans le document cité et propose 10 recommandations en prévision des travaux annoncés pour 2023.

La proposition répond aux objectifs précédemment partagés<sup>1</sup>, applique les principes<sup>2</sup> et leviers d'actions identifiés en 2021, précise le diagnostic des problèmes à résoudre et les recommandations générales pour une circulation apaisée dans la commune.



La commune de Veyrier, 2350 habitants, est constituée d'une bande urbanisable étroite de 600m<sup>2</sup> (en moyenne) sur 4,5km de longueur entre lac et montagne ; les voies de circulation du village, autrefois transversales pour beaucoup, se sont développées dans le corridor longitudinal avec l'amplification de l'urbanisation ; L'essor du tourisme, des aménagements ludiques des bords de lac et les modifications récentes des profils des RD 909 et RD 909a ont contribué à l'augmentation des flux de transit.

Ainsi, La rive Est « est utilisée comme un itinéraire de substitution entre Faverges et Annecy » (LOLA 2018), ou entre Genève et la Tarentaise ; quant au trafic Aravis-Annecy, il se déporte de la RD 16 et de la Voie des

<sup>1</sup> Préserver le cadre, la qualité de vie et la sécurité des habitants, des promeneurs et des touristes résidentiels. Sauvegarder les sites et la qualité paysagère du coteau de Veyrier entre montagne et Lac

<sup>2</sup> Priorité aux habitants, aux piétons, aux TC.



## ET DE LA RAVOIRE . BVV s'était opposé au projet de lotissement de la municipalité Maniglier et a préconisé la plantation de vignes dès 2020, puis un chemin

## CRITICITE DU STATIONNEMENT EN CENTRE VILLAGE ET EN ÉTÉ A VEYRIER-DU-LAC

### ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION ET RECOMMANDATIONS PROPORTIONNÉES

Si nous sommes de plus en plus nombreux à nous plaindre des flux de circulation sur la rive Est et dans le village de Veyrier-du-Lac, devenant « *invivable* » (sic) pour les riverains des trois axes Nord-Sud à certaines heures, certains jours et particulièrement en saison estivale, le stationnement en centre bourg devient épisodiquement critique.

Phénomène amplifié par l'urbanisation, la transformation de l'habitat, l'évolution des modes de vie (nombre de voitures par foyer fiscal...), la mutation sociétale, la location en meublé touristique, l'intégration de la commune dans le Grand Annecy, sa proximité avec la ville centre et son attractivité comme aire de jeu avec ses plages gratuites.

Il y a plus de touristes en été que d'habitants sur la rive Est<sup>1</sup>, sans compter les excursionnistes à la journée, et la surfréquentation crée des difficultés d'acceptabilité des sites et des résidents.

Veyrier est un village très ancien, avec son histoire propre, son patrimoine naturel, culturel et bâti, dont beaucoup d'habitants souhaitent qu'il ne participe pas davantage à la « disneylandisation » en marche et à l'urbanisation galopante du bassin annécien.



centre village Veyrier-du-Lac

Cette note de recommandations n° 4 résulte d'un Groupe de Travail (GT) de BVV, qui s'est réuni entre novembre 2022 et avril 2023. Elle complète, pour la problématique du stationnement, le document du 12/02/2021 intitulé « *Veyrier-du-Lac 2021 : une politique de mobilité globale en rive Est et un plan de*

<sup>1</sup> 9164 lits touristiques versus 6351 habitants.



**314 places en centre bourg (inventaire BVV)**

**109 en périphérie (dito)**

**6 recommandations BVV (règles de gestion (f) des localisations x usages/destinations et des gens**

**(résidents, habitants, villégiateurs, tourisme quotidien, salariés ...), dont « macarons » (page 11)**



## Occupation du Parking de La Veyrière

note: pas de limitation le dimanche

		parking aérien limité à 2 heures Capacité: 11 places (dont 1 pour handicapés)			parking étage supérieur (niveau - 1) limité à 4 heures Capacité: 24 places (dont 1 pour handicapés)			parking étage inférieur (niveau - 2) limité à 4 heures Capacité: 32 places (dont 1 pour handicapés)			TOTAL Capacité: 67 places (dont 3 pour handicapés)		
<i>date</i>	<i>Heure</i>	places occupées	places libres	% occupation	places occupées	places libres	% occupation	places occupées	places libres	% occupation	places occupées	places libres	% occupation
mercredi 07 mai 2025	11:30 heures	1	10	9%	3	21	12%	16	16	50%	20	47	30%
jeudi 08 mai 2025	10:00 heures	2	9	18%	3	21	12%	13	19	40%	18	49	27%
jeudi 08 mai 2025	14:30 heures	2	9	18%	2	22	8%	16	16	50%	20	47	30%
vendredi 09 mai 2025	11:00 heures	3	8	27%	7	17	29%	17	15	53%	27	40	40%
vendredi 09 mai 2025	13:00 heures	1	10	9%	3	21	12%	18	14	56%	22	45	32%
vendredi 09 mai 2025	23:50 heures	1	10	9%	3	21	12%	14	18	43%	18	49	27%
samedi 10 mai 2025	13:30 heures	5	6	45%	1	23	4%	11	21	34%	17	50	25%
samedi 10 mai 2025	19:00 heures	5	6	45%	3	21	12%	13	19	40%	21	46	31%
dimanche 11 mai 2025	12:00 heures	4	7	36%	4	20	16%	12	20	37%	20	47	29%
dimanche 11 mai 2025	18:30 heures	1	10	9%	5	19	20%	10	22	31%	16	51	23%
lundi 12 mai 2025	11:00 heures	3	8	27%	10	14	41%	14	18	43%	27	40	40%
lundi 12 mai 2025	21:00 heures	0	11	0%	4	20	16%	12	20	37%	16	51	23%
mardi 13 mai 2025	07:00 heures	1	10	9%	4	20	16%	11	21	34%	16	51	23%
mardi 13 mai 2025	20:00 heures	3	8	27%	4	20	16%	8	24	25%	15	52	22%
mercredi 14 mai 2025	12:00 heures	1	10	9%	1	22	8%	8	24	25%	11	56	16%
mercredi 14 mai 2025	19:00 heures	2	9	18%	1	23	4%	7	25	21%	10	57	15%
jeudi 15 mai 2025	11:00 heures	3	8	27%	5	19	20%	14	18	43%	22	45	32%

Toujours pas réglé

# 44 chemins entre piémont, centre bourg et rives

Inventaire et recommandations BVV en 2023



# Communication, transparence de l'information

**13/05/2014** : création de l'adresse mail [bienvivreaveyrier@gmail.com](mailto:bienvivreaveyrier@gmail.com)

**20/04/2014** : lancement du blog <https://bienvivreaveyrier.blogspot.com>

**2015** : Ouverture des CA mensuels à tous les adhérents, puis aux habitants. Envoi de tous les PV aux adhérents.

**Mars 2016** : ouverture du site internet <https://www.bienvivreaveyrier.org> Tous les PV d'AG, de CA, les études, notes de recommandations, etc ... sont mis en ligne et accessibles à tous, adhérents, habitants, services publics.

**2026**: BVV sur les réseaux sociaux (1<sup>ers</sup> posts sur Facebook)

**Mai 2026** : actualisation du contenu du site.

# **Ordures ménagères (OM) et collecte.**

## **Une obligation de par la loi. Autres dispositifs sous réserves de service identique aux habitants et d'acceptabilité sanitaire.**

**2015: la CCT, après des mois de discussion BVV, remet un petit camion route de La Combe**

**14/02/2023 : Lettre à la Présidente du Grand Annecy pour la poursuite de la collecte**

**18/04/2023 : Réponse de Madame Lardet à BVV confirmant le maintien en porte à porte à Veyrier-du-Lac.**

**16/10/2025 : Lettre à la Présidente du Grand Annecy pour le maintien de la collecte en porte à porte à la suite de suppression dans certains secteurs.**

**17/11/2025 : Réunion publique avec le Vice-Président du Grand Annecy en charge de la valorisation des déchets, sa directrice et la Mairie de Veyrier-du-Lac .**

**3/03/2026 : lettre du VP du Grand Annecy à BVV annonçant les nouvelles modalités de collecte à Veyrier-du-Lac (Remise en fonctionnement avec petit camion pour les routes du bas)**

**5/06/2026: en attente d'une solution ou de solutions pour la route de La Combe**

## 4) RAPPORT FINANCIER 2025 (I), Jean-Claude Secchi

<b>Compte de Résultat année 2025</b>		
<b>Produits</b>		<b>2 070,13</b>
	Cotisations	1 810,00
	Intérêts 2025	260,13
<b>Charges</b>		<b>2 485,75</b>
	Frais de réception, AG, Fête du Bourç	1 135,31
	Fête Cœur de Village	405,53
	Abonnement internet	141,60
	Assurances	166,00
	Frais bancaires	156,46
	Impressions, Publications BVV	282,55
	Frais généraux (papeterie, timbres)	198,30
	<b>Solde</b>	<b>-415,62 €</b>



# 5) Approbations des rapports et comptes: votes

- Rapport moral et d'activité:
  - Contre?
  - Abstention?
  - Pour?
- Rapport financier :
  - Contre?
  - Abstention ?
  - Pour?

## 6) MONTANTS COTISATIONS 2027 – Jean-Claude Secchi

- **Propositions du CA, 2027= 2026:**
  - cotisation de base individuelle : 20 €**
  - soutien et couple: 30€**
  - bienfaiteur >> 30€ (merci à eux! ils se reconnaîtrons)**

**BVV ne demande pas de subvention municipale par principe de ne pas faire appel au financement par les contribuables captifs et par volonté d'indépendance**

**→ vote**

## 6) *Renouvellement du Conseil d'administration (II)*

intérêt pour la chose publique, engagement, compétences,  
motivation pour le travail collectif, bonne volonté.

- 12 administrateurs au 5/06/2026<sup>①</sup>: Nicole Barbier, Claudine Béraud, Olivier Billoud, Georges Davignon, Mireille Kishazy, Olivier Labasse, Jean Bernard Lemoine, Gabriel Mathieu, Claude Saulgeot, Jean-Claude Secchi, Richard Serret, Philippe Testard<sup>②</sup>.

Démission: Jean-Claude, compagnon de route du mandat BVV depuis 2013, que je remercie très amicalement.

- Sortants (élus 2023): Claudine Béraud, Philippe Testard, Jean-Bernard Lemoine
- Se représentent: Claudine, Philippe, Jean-Bernard
- Nouvelles candidatures: Katayoun Vacheron, Claude Chapel, ...  
→ Votes unitaires

① avec une pensée particulière pour notre ami Jacques Lelarge décédé en janvier 2026.

② En bleu: membre du bureau.

# Dessiner l'avenir, les marqueurs patrimoniaux:1934

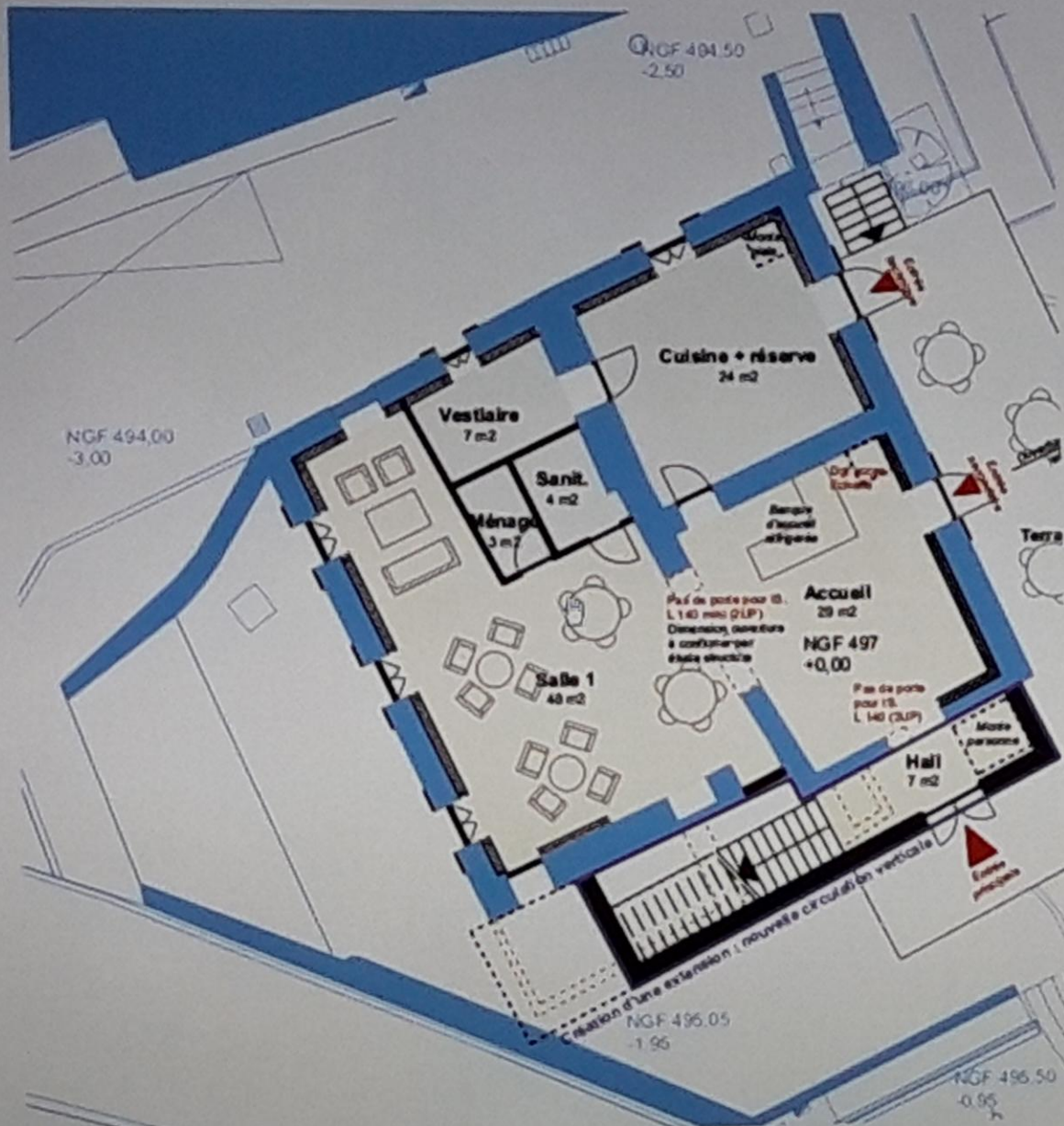


# Dessiner l'avenir, les marqueurs patrimoniaux: Moyen Âge



# Dessiner l'avenir: 1456. Nous sommes les héritiers d'un passé plus grand que nous . BVV propose des projets depuis 10 ans!



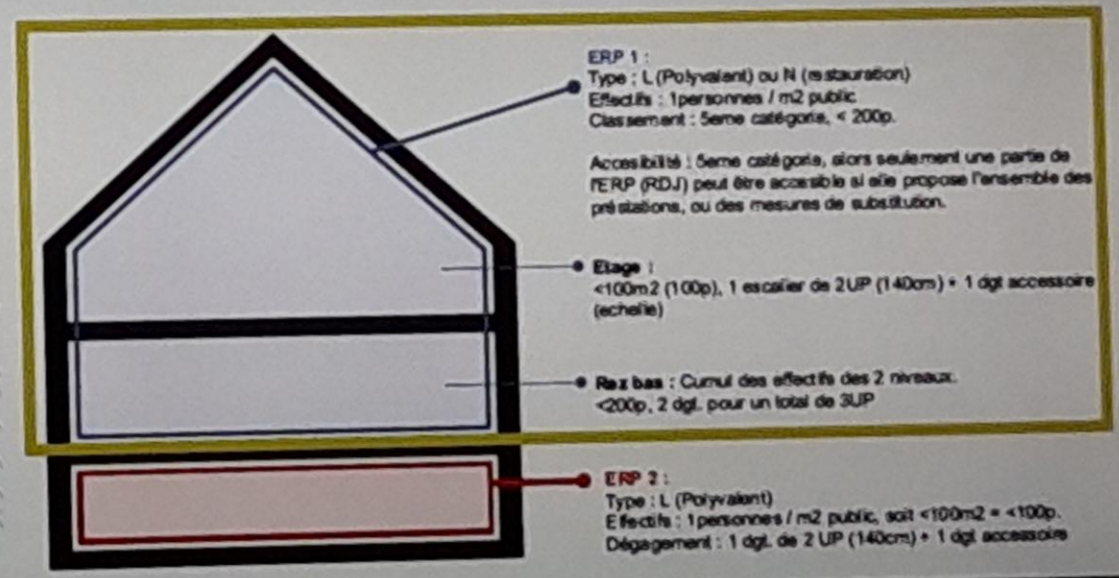


### Rez-de-jardin, cœur du tiers-lieu :

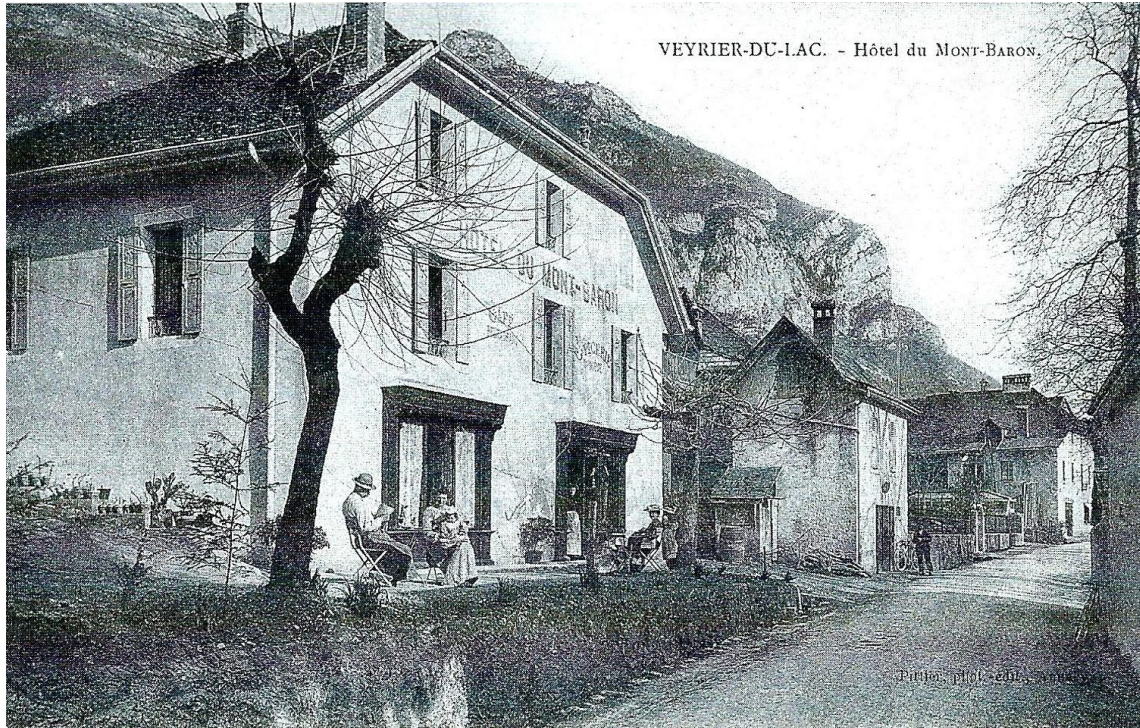
- Entrée / accueil 36 m<sup>2</sup> SU
- Cuisine / réserves 24 m<sup>2</sup> SU
- Vestiaire 7 m<sup>2</sup> SU
- Local ménage 3 m<sup>2</sup> SU
- Sanitaires 4 m<sup>2</sup> SU
- Salle n°1 48 m<sup>2</sup> SU

NUL

**TOTAL 122 m<sup>2</sup> SU**



# Dessiner l'avenir: la belle époque et sa terrasse ombragée



# Créer du lien, «faire Commune », transmettre

4 actions avec  
« Raconte moi  
mon village »

Soutien de 4  
fêtes « Cœur  
de village »



**FÊTE  
CŒUR  
de VILLAGE**

OUVERTE A TOUS LES HABITANTS!

**VENDREDI  
03 JUILLET 2026**

A PARTIR DE 18H30 →

au Jardin du Lavoir -  
rue de la Voûte, Veyrier-du-Lac

Merci d'apporter un mets à partager  
(amuses-gueules, plat, quiche, salade, fromage,  
gâteaux, tarte...) ou une boisson,  
mais surtout votre bonne humeur!

**ANIMATION MUSICALE  
PAR STEPHANE**

AVEC LE SOUTIEN DE  
**BIEN VIVRE À VEYRIER**

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique



# TRANSMETTRE

- Le droit à la beauté
- Le respect du « Grand paysage »
- Le patrimoine culturel
- Le patrimoine naturel
- Le patrimoine bâti
- L'identité d'un village viticole (Préhistoire)
- La création d'intelligence collective
- La réunion de compétences
- Le respect de l'intelligence des autres.

# 15/03/2026. ELECTIONS MUNICIPALES

L'exégèse des tracts des deux candidats montre des **convergences** dans les accroches, qui sont des **sujets traités par BVV depuis plus de 6 ans**, ce qui est un hommage au travail prospectif de l'association :

- *aménagement centre bourg, embellissement, végétalisation*
  - *apaisement de la circulation, sécurisation des routes et limite vitesse*
  - *réhabilitation du Presbytère et du cœur de village*
  - *Hôtel restaurant historique (villa Riva) ; réouverture.*
  - *Parking ; révision des règles de stationnement*
  - *gare (aval) du téléphérique*
  - *Aménagement place de l'ex poste qui nous a quitté en 2025*
  - *Chemins du village, remise en état des chemins oubliés et des sentiers*
- Et des **divergences** (dito) dont une « Maison Nature » pour voir la nature...*



**La liste portée par Vanessa Bruno a obtenu 58,85% des suffrages exprimés (676 voix), soit 35,9% des inscrits, celle de Cédric Borel 41,11% (472 voix).**

**Le taux gagnant est celui des nuls et des abstentions: 39,1% des inscrits (737 /1885).**

**De quoi donner du relief aux promesses des deux candidats celles des sortants :**

- concertation , information*
- écoute des habitants, équipe à l'écoute.*
- maîtrise de l'urbanisme*
- gestion rigoureuse*

**CHICHE?**

*« Chaque jour, nous avons rendez-vous  
avec le paysage que nous habitons »*

**Nous habitons un village formidable. Aimons le.**

**Merci pour vos questions, critiques, propositions, adhésions**

